

**LA PAROLE À ... Pierre-Alain Blanc, Syndic d'Aubonne
Président du Comité**

*Par rapport à l'âge des êtres humains,
on dit qu'un chien est adulte à 1 an.*

*Qu'en est-il de notre Association ?
L'ARCAM va sur son 1er anniversaire et
passe d'une adolescence prometteuse
à un statut de jeune adulte pour laisser
augurer de belles périodes au service de
nos Communes.*

*Quelques poussées de fièvre et un acné
plus tard, voici notre bel organe prêt à
entamer sa prochaine mue.*

*Notre premier directeur, M. André Brice
n'a pas trouvé toutes les satisfactions
qu'il espérait dans cette tâche et nous a
présenté sa démission au 30 avril 2010. Il
a néanmoins continué à assumer divers
mandats entre les mois de mai et d'août.
Qu'il en soit sincèrement remercié. La
recherche d'un nouveau directeur a per-
mis au comité de ne pas chômer cet été.
D'excellentes candidatures se sont pro-*

*filées issues de toute la Suisse romande.
C'est un candidat de proximité qui a
décroché l'Oscar du nouveau directeur
de l'ARCAM, M. Cherbuin, syndic de
Colombier.*

*Son engagement au 1er septembre 2010
permettra à l'ARCAM d'évoluer vers cet
âge adulte, relevant les défis qui l'atten-
dent et permettant d'être cette si impor-
tante courroie de transmission entre nos
Communes et l'Etat.*

*L'efficacité de notre Association se cons-
truira sur la confiance que les Communes
nous accorderont et sur la qualité des
relations de nos 4 professionnels vis-à-
vis de notre Comité de direction, de l'As-
semblée générale et de l'ensemble des
concitoyens du district de Morges.*

Retenez ces 3 lettres : FNA !

Une année après sa création, l'ARCAM est fière de pouvoir présenter sa nouvelle prestation : le fonds pour de nouvelles activités économiques, plus « simplement » dit le FNA.

Avec ce nouvel instrument, qui a fait l'objet d'une approbation à l'unanimité lors de notre assemblée générale du 2 juin dernier, notre association dispose d'un outil financier lui permettant d'octroyer des aides financières à des projets qui ne peuvent, pour différentes raisons, émarger directement aux aides cantonales fournies par la LADE. Pourtant cette loi n'est pas bien loin puisque c'est aussi grâce à elle que ce FNA a pu être réalisé. En effet, pour les projets qui resteront néanmoins en lien avec la LADE en fonction de leur orientation économique et de leur adéquation avec les stratégies régionales,

le montant octroyé au porteur de projet sera en fait versé à part égale par le canton et par la région.

L'utilisation du FNA a fait l'objet d'un règlement distribué depuis peu auprès de toutes les communes-membres. Nous laissons le soin aux Municipalités de porter à la connaissance de leurs administrés l'existence de cette aide, espérant qu'elle fera l'objet de nombreuses sollicitations pour des projets dont le caractère régional devra cependant rester prépondérant.

En terme de procédure, les demandes devront faire l'objet d'un dossier étayé et argumenté, adressé au bureau de l'ARCAM. Le Comité est souverain pour toutes les décisions d'approbation et aucun recours n'est prévu.

Brav'eau !

Après plusieurs mois d'intense travail, incluant une collecte de données importante, la visite de nombreuses installations, des contacts avec plus de 40 entités et d'intenses et fructueuses réflexions, le bureau d'ingénieurs mandaté pour l'étude relative à l'approvisionnement en eau de la région Venoge, Veyron, Morges vient de rendre ses résultats.

Ceux-ci seront présentés dans le cadre d'une **séance** organisée le **22 septembre** prochain à **Cossonay** et pour laquelle toutes les communes et associations concernées ont reçu une invitation.

Fort est de constater que ce travail n'était pas inutile puisqu'il a permis de mettre en lumière différents aspects de l'approvisionnement régional (régularité, quantité, qualité, sécurité) et donne les premières pistes de solutions à disposition des communes pour résoudre les difficultés locales mises en évidence.

Nous espérons que toutes les entités seront présentes à cette séance, sachant qu'elle constitue également le point de départ de la période de consultation de cette étude.

Le Comité se permet d'ailleurs, à ce sujet, de rappeler l'importance de respecter les délais octroyés de manière à ce que cette étude puisse être déposée auprès des instances cantonales dans les temps voulus, assurant ainsi aux communes qui travaillent actuellement sur leurs outils de planification en la matière qu'elles ne soient pas préjudicées par des retards de cette nature. Le Comité vous en remercie d'ores et déjà chaleureusement.

Notre site internet sera prochainement en ligne !

www.arcam-vd.ch

Une galerie de photos sera à la disposition des internautes. Si vous avez de belles et/ou insolites photos de la région, nous serions heureux de pouvoir en disposer. Merci d'avance !

Rue Neuve 1 - CP 77
1304 Cossonay

☎ 021-862.22.75

☎ 021-862.22.77

💻 info@arcam-vd.ch

www.arcam-vd.ch

A VOS AGENDAS !

Voici la liste des principaux rendez-vous que nous espérons vivre avec vous :

Jeudi 16 septembre 2010	18h	Eclépens	Formation aux communes - Politique du personnel : la gestion du changement
Mercredi 22 septembre 2010	18h	Cossonay	Présentation des résultats de l'étude sur l'approvisionnement en eau de la région de la Venoge, du Veyron et de la Morges
Du 19 au 24 octobre 2010		Morges	Stand au Comptoir
Mercredi 10 novembre 2010	18h	Cossonay	Formation aux communes - Femme ET Municipale, pourquoi pas ?
Jeudi 2 décembre 2010	18h	St-Prex	Assemblée générale d'automne

Offensive LADE !

Le Comité a validé au début de l'été un plan d'action destiné à améliorer dans les communes, notamment auprès des Municipalités, les connaissances sur la loi sur l'appui au développement économique (LADE) et de mettre en évidence ses principales implications dans la région. Dès lors, différentes mesures ont été engagées à cet effet qu'il paraît judicieux de remettre en perspective dans le présent document :

Début juillet Mise en consultation auprès de toutes Municipalités des nouvelles stratégies régionales adoptées par le Comité. Rappelons que ce document constitue ensuite la base des différentes activités que l'association met en oeuvre. Délai de retour prévu : 30 septembre 2010.

Fin juillet Envoi simultané d'un document d'aide, le «kit LADE», donnant aux communes toutes les informations utiles sur les tenants et aboutissants de cette loi et d'un questionnaire portant sur les projets communaux pouvant potentiellement élargir à la LADE. Délai de retour prévu : 30 septembre 2010.

9 septembre Séance de formation destinée aux élus communaux pour évoquer à la fois la LADE, les aides financières, les projets et les stratégies régionales. Volontairement, cette soirée s'organise durant le délai de consultation des stratégies et le délai pour retourner le questionnaire de manière à ce que toutes les interrogations générées par ces deux opérations puissent faire l'objet de réponses adéquates.

Fin septembre Le Comité attend les remarques que l'examen des stratégies régionales aura éventuellement engendrées et les listings de projets qui pourraient potentiellement faire l'objet d'une aide LADE durant ces prochaines années.

Par ces différentes mesures, le Comité espère faire intégrer cette base légale dans le quotidien des Municipalités, qu'elles en soient aussi les porte-parole auprès de leurs propres agents économiques. Il souhaite également éviter tout malentendu, ou attente inappropriée à l'égard de cet outil.

Aménagement du territoire : Des collaborations qui se renforcent et un projet sensible pour la région

Le conseil régional du district de Nyon (Régionyon) réalise une étude sur la restructuration du réseau de bus dans le district de Nyon. Trois lignes traitées dans cette étude concernent des communes du secteur ouest de l'ARCAM. Le but de la restructuration est d'augmenter la fréquence des bus et d'optimiser la cadence par rapport aux horaires des trains dans les gares d'importance cantonale et nationale. L'amélioration de l'offre en transport public est un objectif stratégique pour l'ARCAM, cette collaboration avec Régionyon, est un premier pas vers la réalisation de cet objectif.

Dix communes du périmètre ARCAM ont adhéré au projet du Parc Naturel Régional Jura Vaudois (PNR JV). L'ARCAM soutient ce projet très important pour le développement de la région. Etant donné que les interrelations entre les deux entités sont très fortes, une collaboration étroite est mise en place, afin de promouvoir et faciliter la réalisation de projets bénéfiques à la région, au parc et aux communes.

En mai dernier, l'OFROU (l'office fédéral des routes) a organisé une séance d'information à la population concernant l'état actuel de la planification de la route nationale dans la région morgienne. Par cette présentation, les participants ont été informés qu'une étude d'opportunité a débuté afin de proposer des solutions pour résoudre le problème de trafic que connaît le tronçon qui traverse la région morgienne. L'ARCAM est représentée au comité de pilotage élargi et au comité technique; les séances sont coordonnées et dirigées par l'OFROU qui s'occupera également de toute la communication relative à l'avancement du projet.

